



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Michel ROTGER	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - 30 avenue du Drapeau - Accompagnement au relogement

Mme Yamina BOUMAZA était propriétaire d'un appartement situé dans un immeuble en copropriété sis 30 avenue du Drapeau à Dijon, cadastré section BM n°2 et donné initialement en location à M. Alain ARMENOULT.

Cet immeuble est grevé de la servitude d'emplacement réservé n°170 du Plan Local d'Urbanisme, ayant pour objet la réalisation du tramway.

Il s'agit d'un appartement situé au 1er étage, comprenant entrée, séjour, cuisine, deux chambres, salle de bains, WC, cave, grenier et bûcher, constituant le lot n°2 de la copropriété. Il est précisé que son acquisition par le Grand Dijon a été décidée par le Conseil de Communauté le 17 septembre 2009 et que l'acte de vente est intervenu le 10 février 2010.

M. ARMENOULT ayant quitté le logement en septembre 2009, Mme BOUMAZA a choisi, dans l'attente de la régularisation définitive de la vente, d'occuper l'appartement laissé vacant jusqu'au 31 mars 2010. Afin de régler définitivement son dossier, il est proposé de lui attribuer une indemnité globale et forfaitaire de mille cinq cent euros (1 500 €) au titre de l'indemnisation relative aux frais de déménagement.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à Mme Yamina BOUMAZA, occupante de l'appartement situé 30 avenue du Drapeau, constituant le lot n°2 de la copropriété cadastrée section BM n°2, une indemnité de déménagement ;
- **de dire** que cette indemnisation interviendra moyennant un montant total de 1 500 €, qui sera versé lors de la libération de l'appartement, laquelle doit intervenir au plus tard le 31 mars 2010 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 mars 2010

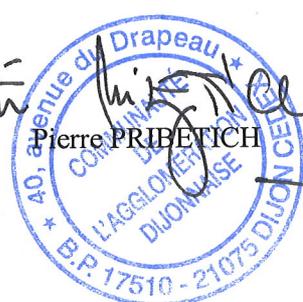
Publié le **26 MARS 2010**

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010




Pierre PRIBETICH


dijonnaise
Le Grand Dijon

pour être annexé à la délibération n° 34
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010

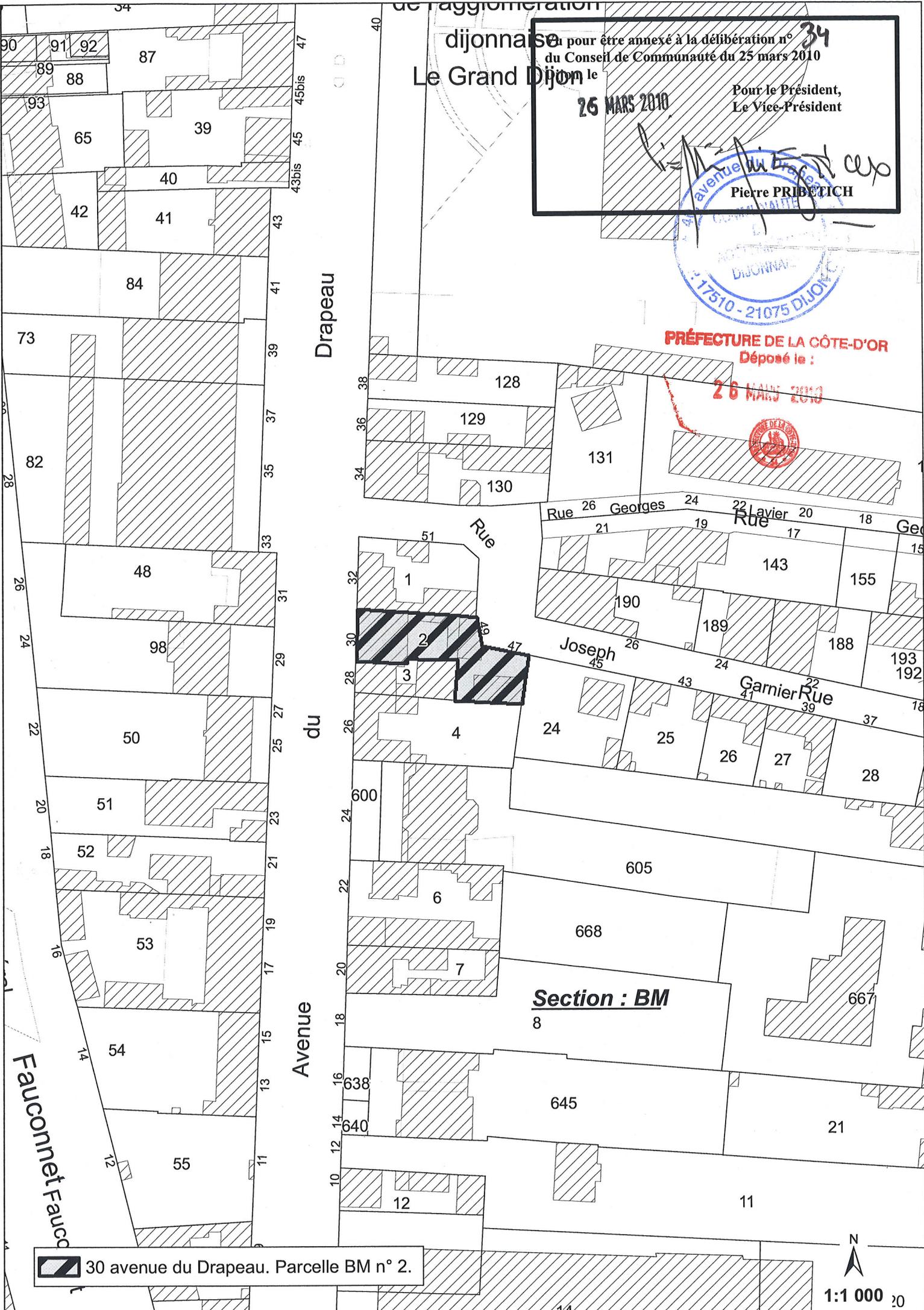
26 MARS 2010

Pour le Président,
Le Vice-Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010



 30 avenue du Drapeau. Parcelle BM n° 2.

N
1:1 000 20